

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18305 - 71ÈME ANNÉE

Adoption d'un nouvel accord sur les changements climatiques par la COP21

L'Accord de Paris ouvre une nouvelle ère

Pour la première fois depuis 1997, date de l'adoption du Protocole de Kyoto, les pays du monde ont réussi à dépasser leurs divergences pour préserver l'essentiel. Ils ont adopté hier l'Accord de Paris. Le rassemblement sur l'essentiel l'a emporté sur la défense des intérêts particuliers. L'Accord de Paris est la confirmation qu'à La Réunion, ceux qui appellent au rassemblement ont raison. Car si à Paris la mentalité de diviseur l'avait emporté, alors tout était perdu.



L'Accord de Paris a été adopté hier par 195 pays. Cela signifie par exemple que des pays comme la Chine, future première puissance économique mondiale, les États-Unis, principal pollueur historique, et Tuvalu, pays de 10.000 habitants menacé de disparaître à cause de la montée des océans, sont tombés d'accord sur un texte commun. C'est une première depuis près de 20 ans. En 1997, le Protocole de Kyoto était le dernier accord ayant réussi à rassembler l'unanimité. Depuis, tous les espoirs mis dans les grands sommets sur le climat avaient été dé-

L'échec de Copenhague dépassé

Une première occasion s'était présentée lors de la COP15 à Copenhague en 2009. Le passage en force tenté par quelques pays pour obtenir un accord déséquilibré n'avait pas réussi. Les Tuvalu avaient lancé la révolte, soutenues par les pays de l'Alliance bolivarienne pour le développement (ALBA), et le G77+Chine. Cet échec avait reporté tous les espoirs sur la conférence COP21 de Paris.

À une semaine de la date butoir, beaucoup de paragraphes importants étaient encore en suspend. Les différends ont réussi à être aplani pour aboutir à ce que Laurent Fabius, président de la COP, présente comme un accord « différencié, juste, durable, équilibré, dynamique et juridiquement contraignant ». Il prévoit en effet de tenir compte des différents degrés de responsabi-

lités des pays dans la crise actuelle. Il fixe comme objectif de rester bien en-deçà des deux degrés, au sujet de la hausse des températures depuis l'époque préindustrielle. Rappelons que les îles revendiquaient une limitation de 1,5 degré pour sauvegarder leur dernière chance de ne pas être englouties par la montée du niveau des océans.

Victoire de l'esprit de rassemblement

L'accord prévoit aussi des mesures pour l'adaptation, et le renforcement de la solidarité mondiale. D'ores et déjà, un rendez-vous est fixé en 2020 pour une révision à la hausse des engagements nationaux de diminution des émissions de gaz, et des contributions au fonds de solidarité mondiale pour permettre aux pays les plus vulnérables de s'adapter aux effets des changements climatiques dont ils ne sont pas responsables. À Paris, le monde a réussi à saisir une fenêtre de tir pour sauver l'essentiel. L'Accord de Paris est la confirmation qu'à La Réunion, ceux qui appellent au rassemblement ont raison. Car si à Paris la mentalité de diviseur l'avait emporté, alors tout était perdu.

M.M.

Communiqué final de la COP21

« Accord historique sur les changements climatiques à Paris »

« 195 nations montrent la voie pour maintenir l'augmentation de la température bien en dessous de 2 degrés Celsius » : Un accord historique pour lutter contre le changement climatique et déchaîner mesures et investissements pour un avenir résilient, durable et bas carbone a été adopté par 195 nations samedi à Paris, affirme le secrétariat de la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique. Voici le communiqué final de la COP21.

L'Accord de Paris rassemble pour la première fois toutes les nations dans une cause commune en fonction de leurs responsabilités historiques, actuelles et futures.

L'objectif principal de l'accord universel est de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius et de mener des efforts encore plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux pré-industriels.

La limite de 1,5 degré Celsius constitue une ligne de défense considérablement plus sûre contre les pires impacts du changement climatique. De plus, l'accord vise à renforcer la capacité à répondre aux conséquences du changement climatique.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux et d'envergure, des flux financiers adéquats seront mis en place, rendant ainsi possible une action plus robuste des pays en développement et des plus vulnérables, en harmonie avec leurs objectifs nationaux.

«L'Accord de Paris permet à chaque délégation et chaque groupe de pays de rentrer chez eux la tête haute. Notre effort collectif vaut plus que la somme de tous nos efforts individuels. Notre responsabilité face à l'histoire est immense» a déclaré Laurent Fabius, Président de la COP 21, la conférence de l'ONU sur le changement climatique, et ministre français des Affaires étrangères.

Le ministre, qui ne pouvait cacher son émotion alors que les délégués se levaient, a donné le coup de marteau final à l'adoption de cet accord, dans une salle plénière où a retenti une acclamation générale et soutenue.

Le président français François Hollande a déclaré: «Vous l'avez fait, vous avez atteint un accord ambitieux, un accord contraignant, un accord universel. Jamais je ne pourrai exprimer plus grande gratitude à une conférence. Vous pourrez être fiers devant vos enfants et vos petits-enfants.»

Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a déclaré: «Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de coopération mondiale au sujet d'une des questions les plus complexes auxquelles l'humanité s'est confrontée. Pour la première fois, tous les pays du monde se sont engagés à infléchir la courbe des émissions, à renforcer la résilience et à faire cause commune pour prendre des mesures climatiques communes. C'est un succès retentissant pour le multilatéralisme.»

Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), a déclaré: «Une planète, une chance de bien faire, et nous l'avons fait à Paris. Nous avons écrit une page d'histoire ensemble. C'est un accord de conviction. C'est un accord de solidarité avec les plus vulnérables. C'est un accord de vision à long terme car nous devons transformer cet accord en un moteur de croissance sécurisée.»

«Les générations suivantes, j'en suis certaine, célébreront le 12 décembre 2015 comme la date où la coopération, la vision, la responsabilité, une humanité partagée et une attention pour notre monde ont pris le devant de la scène - confirmant que sous l'égide de l'ONU, le bien peut être obtenu pour les peuples du monde avec de la créativité et de la volonté politique», a-t-elle ajouté.

«Je tiens à saluer la détermination, la diplomatie et les efforts que le gouvernement français ont inoculé

dans ce moment remarquable et les gouvernements qui ont soutenu notre ambition partagée depuis la COP17 à Durban, en Afrique du Sud» a-t-elle conclu.

L'Accord englobe tous les éléments pour faire avancer l'action climatique

L'Accord de Paris et les résultats de la conférence climatique de l'ONU (COP21) couvrent tous les domaines primordiaux identifiés comme essentiels à une conclusion emblématique:

Atténuation – réduire les émissions suffisamment vite pour atteindre l'objectif de température

Un système de transparence et de bilan mondial – comptabilité de l'action climatique

Adaptation – renforcer la capacité des pays à faire face aux impacts climatiques

Pertes et dommages – renforcer la capacité à se remettre des impacts climatiques

Soutien – dont les financements pour que les nations construisent des futurs propres et résilients

En plus d'établir un objectif à long terme, les pays devront atteindre le point culminant de leurs émissions dès que possible et continuer à présenter des plans nationaux d'action climat qui détaillent leurs futurs objectifs de lutte contre le changement climatique.

Cela fait suite à l'élan de l'effort sans précédent qui a vu jusqu'ici 188 pays contribuer leurs plans d'action climat au nouvel accord, ce qui va considérablement ralentir le rythme des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Le nouvel accord établit également le principe que les plans climat na-

tionaux à venir ne seront pas moins ambitieux que ceux qui existent déjà, ce qui signifie que ces 188 plans d'action climat fournissent un plancher ferme et le fondement d'une ambition plus élevée.

Les pays soumettront des plans climat mis à jour – nommés contributions déterminées au niveau national (NDC, en anglais) – tous les cinq ans, augmentant ainsi leur ambition à long terme de façon constante.

L'action climatique sera également avancée dans la période pré-2020. Les pays continueront à s'engager dans un processus portant sur les possibilités d'atténuation et mettront l'accent sur les possibilités d'adaptation. En outre, ils travailleront à définir une feuille de route claire pour atteindre les 100 milliards de dollars de financement climatique d'ici 2020.

Ceci est souligné davantage par le système robuste de transparence et de comptabilité de l'accord, qui apportera plus de clarté sur les efforts de mise en œuvre des pays, avec une flexibilité pour les pays de capacités différentes.

«L'Accord de Paris envoie également un signal puissant aux milliers de villes, régions, entreprises et citoyens de par le monde, qui sont déjà engagés à l'action climatique, que leur vision d'un avenir résilient et bas carbone est devenue aujourd'hui le cours choisi pour l'humanité au cours de ce siècle», a déclaré Mme Figueres.

L'accord renforce le soutien aux nations en développement

L'Accord de Paris comprend un soutien adéquat aux nations en développement et établit un objectif global pour renforcer l'adaptation au changement climatique de manière significative grâce au soutien et à la coopération internationale.

Les efforts d'envergure et ambitieux déjà entrepris par les pays en développement pour construire des avenir propres et résilients au climat seront soutenus par le financement accru des pays développés et par les contributions volontaires des autres pays.

Les gouvernements ont décidé qu'ils travailleraient à la définition d'une feuille de route claire pour faire augmenter le financement climatique à 100 milliards de dollars des États-Unis d'ici 2020 tout en fixant un nouvel objectif sur l'approvisionnement de financements à partir du plancher des 100 milliards de dollars.

Mme Figueres a déclaré : «Nous avons vu des annonces sans précédent en ce qui concerne l'aide financière pour l'atténuation et

l'adaptation provenant d'une multitude de sources, tant avant que pendant la COP. Dans le cadre de l'Accord de Paris, l'approvisionnement financier de sources multiples sera clairement élevé à un autre niveau, ce qui est d'une importance critique pour les plus vulnérables». La coopération internationale en matière de technologies sûres pour le climat et le renforcement des capacités pour lutter contre le changement climatique dans le monde en développement sont aussi renforcés par le nouvel accord.

Signature de l'Accord de Paris

Après son adoption par la COP (Conférence des Parties), l'Accord de Paris sera déposé aux Nations Unies à New York et ouvert le 22 avril 2016, Journée de la Terre-Mère, pour une durée d'un an afin d'être signé.

L'accord entrera en vigueur après que 55 pays comptant pour au moins 55% des émissions mondiales auront déposé leurs instruments de ratification.

Les villes, provinces, entreprises et investisseurs s'harmonisent

L'accord emblématique d'aujourd'hui a été conclu avec en toile de fond un remarquable raz-de-marée d'action climatique de la part des villes, des régions, des entreprises et de la société civile.

Pendant la semaine d'événements du Plan d'Actions Lima-Paris (LPAA, en anglais) à la COP, la vague d'action de ces parties prenantes a prouvé avec succès la nature irréversible et puissante de l'action climatique déjà en cours.

Les pays ont reconnu l'importance capitale de ces initiatives, appelant à la continuation et à l'élargissement de ces mesures, qui sont inscrites sur le portail NAZCA de l'ONU, comme une partie essentielle de la prompte mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le Plan d'Actions et NAZCA ont déjà capturé l'action climatique et les engagements comprenant :

Plus de 7 000 villes, y compris les plus vulnérables au changement climatique, dans plus de 100 pays avec une population totale de 1,25 milliard de personnes et environ 32% du PIB mondial.

Les États et régions infranationaux comprenant un cinquième de la surface mondiale et un PIB de 12,5 billions de dollars.

Plus de 5 000 entreprises provenant de plus de 90 pays qui représentent ensemble une majorité de la capitalisation boursière mondiale et plus

de 38 billions de chiffre d'affaires.

Près de 500 investisseurs avec un total d'actifs sous gestion de plus de 25 billions de dollars.

Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la CCNUCC, a déclaré «La reconnaissance des mesures prises par les entreprises, investisseurs, villes et régions est l'un des résultats clés de la COP 21. Associée au Plan d'Actions, la vague d'action montre que le monde prend la direction inévitable d'un monde durable et bas carbone.»

Plus de détails sur l'Accord de Paris

Tous les pays soumettront des communications sur l'adaptation, dans lesquelles ils pourront détailler leurs priorités d'adaptation, leurs besoins et plans de soutien. Les pays en développement recevront un soutien accru pour leurs mesures d'adaptation et la pertinence de ce soutien sera évaluée.

Le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et dommages sera renforcé de manière significative.

L'accord comprend un cadre robuste en ce qui concerne la transparence tant pour l'action que le soutien. Ce cadre fournira des éclaircissements sur les mesures d'atténuation et d'adaptation, en plus de mesures de soutien. En même temps, il reconnaît les circonstances spéciales des Pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. L'accord prévoit un bilan global qui débutera en 2023 pour évaluer les progrès collectifs vers les objectifs de l'accord. Ce bilan sera effectué tous les cinq ans.

L'accord comprend un mécanisme de conformité, supervisé par un comité d'experts qui fonctionne de façon non punitive.

La COP a aussi conclu plusieurs questions d'ordre technique.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, il existe maintenant une méthode de comptabilité claire et transparente pour les crédits reportés à la deuxième période d'engagement, créant un ensemble clair de règles.

La première partie du processus d'évaluation et d'examen internationaux (IAR) qui a été lancée en 2014 a été finalisée avec succès.

Plusieurs questions techniques et de mise en œuvre relatives aux arrangements existants sur la technologie, l'adaptation, l'action pour l'autonomisation climatique et le renforcement des capacités ont aussi été conclues avec succès.

Présentation du projet de texte final

Un accord «différencié, juste, durable, équilibré, dynamique et juridiquement contraignant»

Laurent Fabius a présenté hier après-midi les principales avancées obtenues lors de la COP21. L'objectif est de maintenir l'augmentation de la température moyenne à 1,5 degré de plus qu'au 19e siècle. Le président de la COP21 annonce aussi la prise en compte de la justice climatique, de la responsabilité différenciée selon les pays. Les contributions nationales seront revues tous les 5 ans à la hausse, sur les plans de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et du soutien financier à l'adaptation destiné aux pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Après les discours de Ban Ki-Moon et de François Hollande, Laurent Fabius a décidé une suspension de séance pour que toutes les délégations prennent connaissance du projet d'accord avant de l'adopter.



expliqué. L'objectif est de contenir l'augmentation de la température moyenne à 1,5 degrés, bien en deçà de deux degrés. « Ce qui permettrait de réduire significativement les impacts du changement climatique ».

Actualisation tous les 5 ans

Il prévoit une actualisation tous les cinq ans des contributions nationales qui ne pourront être que plus ambitieuses. Il met l'accent sur l'adaptation, les pertes et dommages, prévoit l'accès de tous au développement durable. « Les 100 milliards de dollars par an pour 2020 seront un plancher pour l'après 2020 », avec une somme plus élevée définie d'ici 2025.

Le projet d'accord donne un cadre de transparence renforcé avec un bilan collectif des progrès tous les 5 ans.

« Ce texte sera un tournant historique et cette COP21 est un tournant », a ajouté Laurent Fabius, « chaque Partie a fait valoir ses propositions et ses lignes rouges et nous l'avons respecté. « Certes, tout le monde n'obtient pas ce qu'il souhaitait, (...) les efforts collectifs valent plus que les actions individuelles ».

La question n'est plus de « comment faire prévaloir mes positions », mais « puis-je espérer mieux que l'équilibre proposé ».

« Le texte constitue un équilibre puissant et délicat, qui permettra à chacun de rentrer chez soi la tête haute, avec des acquis importants »,

L Laurent Fabius a ouvert la séance, commencée avec quelques minutes de retard.

« Nous sommes presque au bout du chemin et au début d'un autre », a-t-il dit, soulignant que « l'accord doit beaucoup aux progrès accomplis à Paris, et personne n'oublie ceux qui ont été obtenus depuis Durban ».

Laurent Fabius a salué la détermination personnelle de Ban Ki-Moon et François Hollande. Il a rendu hommage aux négociateurs, et un « merci affectueux à la présidence péruvienne de la COP20 qui a donné l'impulsion nécessaire avant que nos amis marocains prennent le relais l'an prochain ».

Le président de la COP21 n'a pu retenir ses larmes pour rendre hommage aux ministres, aux négociateurs et aux militants « qui ont lutté pour arriver à ce jour historique mais qui ne peuvent connaître ce jour ».

Justice climatique

Il a rappelé qu'après l'impulsion donnée par les chefs d'État, une semaine de travail a permis d'arriver à un premier texte. Plusieurs réunions ont été organisées sur des sujets difficiles. Aujourd'hui, le texte final se rapproche le plus des propositions. « Aujourd'hui nous sommes proches de l'issue du processus. Nous sommes arrivés à un projet d'accord ambitieux et équilibré qui reflète les attentes des parties », a déclaré le président de la COP21 avant de détailler les principales avancées.

« Le projet est différencié, juste, durable, équilibré, dynamique et juridiquement contraignant. Il reconnaît la notion de justice climatique, et tient compte sur chaque sujet de la responsabilité différenciée des pays », a-t-il



a-t-il souligné.

C'est le moment de vérité.

« Cet accord est nécessaire pour le monde entier et pour chacun de nos pays. Il aidera les États insulaires à se protéger de la montée des mers. Il aidera l'Afrique à avoir les moyens technologiques et financiers pour le développement durable, l'Amérique latine à protéger ses forêts, et le monde à prendre le tournant d'un mode de vie économe en carbone », dit-il en substance. L'accord garantit la santé publique, s'engage dans la lutte contre la pauvreté, pour les droits essentiels et enfin la paix.

« Cela semble impossible jusqu'à ce que cela soit fait »

« Il existe ici à Paris un momentum particulier, notamment au regard de la mobilisation de la société civile. Un contexte aussi positif, une telle conjonction de planètes n'ont jamais été réunies jusqu'à aujourd'hui », a-t-il déclaré, reprenant les mots de Ban Ki-Moon.

« Notre responsabilité consiste à ne pas laisser passer l'occasion unique qui se présente à nous. Personne ne veut la répétition d'un Copenhague. Un Copenhague plus destructeur. À l'époque, certains pouvaient avoir l'espoir que l'échec puisse être dépassé ».

Mais aujourd'hui, comment remettre de l'espoir en cas d'échec?

« La crédibilité du multilatéralisme serait en jeu. Aucun d'entre nous ne doit négliger cet aspect ».

Laurent Fabius a appelé à garder à l'esprit ce qu'ont dit les chefs d'État et de gouvernement. Ils nous ont donné mandat de conclure cet accord climatique universel. « Nous ne pouvons douter de la sincérité des engagements de ces très hauts responsables, ni de notre capacité à tenir leurs engagements ».

Et de rappeler un mot d'ordre de Nelson Mandela ; « cela semble impossible jusqu'à ce que cela soit fait ». « Vous allez dans cette salle décider d'un accord historique, le monde retient son souffle et il compte sur nous tous ».

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Présentation aux délégations du projet d'accord final

François Hollande à la COP21 : « L'histoire arrive, l'histoire est là. Toutes les conditions sont réunies »

Lors de la présentation samedi du projet d'accord aux 196 délégations de la COP21, François Hollande a prononcé un discours conclu par une longue ovation. Le chef de l'État a insisté sur la dimension historique de l'événement.



délégations après tant de mois de travail est sans précédent dans l'histoire des discussions sur le climat. Un espoir considérable s'est levé. Des actions immédiates se sont engagées. Des initiatives sont prises sur tous les continents. Nous sommes donc capables d'assurer la lutte contre le réchauffement climatique et le développement », a-t-il souligné avant de lancer un appel : « L'histoire arrive, l'histoire est là. Toutes les conditions sont réunies, nous sommes sur la dernière marche, il faut se hisser à la hauteur de l'enjeu. Pas de report possible. Il ne tient qu'à vous seuls, l'ensemble des nations du monde, d'en décider ».

François Hollande a exprimé « la gratitude de la France pour les discussions que vous avez menées pour chercher l'accord qui n'a pas été trouvé jusque-là. À quoi aurait servi ce travail s'il ne débouchait pas sur un accord universel, aux responsabilités différenciées et juridiquement contraignant ».

Depuis Copenhague, c'est l'impasse, il est possible d'en sortir, « c'est vous et vous seuls qui avez la réponse. Vous avez à faire le dernier pas, le pas décisif ».

« Le texte est ambitieux et réaliste. Il concilie la responsabilité et notamment celle des plus riches, et la différenciation. Il accorde aux plus pauvres les moyens promis. Il fixe des clauses de révision », a ajouté en substance le président de la République.

« Nos destins sont liés »

« Ce sera le premier accord universel des négociations climatiques. C'est un choix pour le monde, un acte majeur pour l'humanité ».

Les 150 chefs d'État et de gouvernement ont fixé l'objectif de l'accord. Tout faire pour être à 1,5 degré, car un réchauffement qui irait au-delà pourrait atteindre les équilibres.

Nous avons fixé de nouveaux rendez-vous pour les contributions nationales et financières.

« Face au changement climatique, nos destins sont liés. La seule chose qui compte est d'avoir raison ensemble. Toutes les revendications n'ont pas abouti », a rappelé le chef de l'État.

« La présence ici aujourd'hui de 196

« Pour que vive la planète, vive l'humanité et vive la vie »

Et de conclure : « le 12 décembre 2015 peut être un jour historique. Paris a été meurtri il y a tout juste un mois jour pour jour. La France vous conjure d'adopter le premier accord universel sur le climat de notre histoire. Il est rare d'avoir dans une vie l'occasion de changer l'histoire. (...) Pour que vive la planète, vive l'humanité et vive la vie ».

Point de vue de l'ONU

Ban-Ki-Moon à la COP21 : « l'avènement d'une période où il fera bon vivre »

Le secrétaire général des Nations Unies a appelé les délégués à ne pas rater une occasion qui ne représentera plus.

« Nous sommes à un tournant décisif entamé depuis des décennies. Vous avez un texte historique qui ouvre la voie à une planète libérée des énergies fossiles », a dit en substance le secrétaire général des Nations Unies. Ban Ki-Moon félicite les négociateurs et les gouvernements pour ce succès. « L'issue de cette conférence est à portée de nos mains et soyons

dignes du monde qui a les yeux rivés sur nous. Les intérêts nationaux seront beaucoup mieux servis s'ils tiennent compte des intérêts mondiaux ».

« Nous devons protéger la planète qui nous nourrit et nous devons nous retrousser les manches », poursuit-il, « des chefs d'État et de gouvernement ont envoyé des instructions claires : accord ambi-

tieux et juridiquement contraignant. C'est une tâche ardue, mais nous ne devons pas laisser passer l'occasion ».

« Ce sont vos solutions que nous devons immédiatement concrétiser. Je vous invite à célébrer un accord qui marquera l'avènement d'une période où il fera bon vivre ».



Prise de position d'une des plus importantes ONG

Greenpeace : « La COP ne sauvera pas le climat. Les énergies renouvelables, si »

L'ONG Greenpeace a fait part hier de ses réserves suite à l'adoption de l'accord de Paris sur le climat

Greenpeace ne comptait pas sur cet accord pour sauver le climat : nous avons appris depuis Copenhague qu'un texte des Nations Unies, s'il est nécessaire, n'est certainement pas suffisant. L'objectif de la conférence de Paris était d'arriver à un accord qui nous mette sur la bonne trajectoire pour rester sous deux degrés de réchauffement d'ici la fin du siècle. Si l'objectif est réaffirmé et même renforcé en mentionnant 1,5 degré, le texte de l'accord ne nous donne pas les moyens d'y parvenir. Mais la dynamique créée à l'extérieur du Bourget montre que les solutions à la crise climatique gagnent du terrain, et qu'il faudra continuer à s'engager pour les défendre.

« On connaît le plus court chemin pour aller vers 1,5 degré de réchauffement, il passe par la conversion aux énergies renouvelables. » explique Jean François Julliard, directeur de Greenpeace France. « Si Paris dit nous amener au point d'arrivée, l'accord nous détourne du plus droit chemin. D'autres acteurs restent cependant sur la bonne route. »

Un objectif de long terme qui ne ferme pas la porte aux mauvaises solutions

1,5 ou 3 degrés ? 196 Etats ont feint d'entendre l'appel des pays les plus affectés par le dérèglement, en incluant 1,5 degré dans l'objectif de limitation du réchauffement de la température mondiale. C'est une bonne chose, mais rappelons que les engagements actuels des pays sur la réduction de leurs émissions nous amènent toujours tout droit à

près de 3 degrés de réchauffement, et rien n'est fait pour changer la donne.

Quelle réduction des émissions de Co2 ? L'objectif de long terme de l'accord vise un équilibre entre les émissions et les puits de gaz à effet de serre, soit une tendance vers "zéro émission nette" en matière de gaz à effet de serre d'ici à la fin du siècle. Toutes les solutions pour y parvenir sont permises, les meilleures, comme les pires. Pour Greenpeace, la sortie des énergies fossiles dès 2050 est la seule voie possible.

«Le texte laisse la porte ouverte aux fausses solutions telles que la capture de carbone, la géoingénierie, ou encore la compensation carbone... "explique Jean François Julliard. "Nous n'avons plus ni le temps, ni l'argent à investir dans des chimères alors que nous savons que les réelles solutions, telles que l'efficacité énergétique et les renouvelables existent et sont prêtes à être déployées. »

Toutes les composantes de la société civile ouvrent la voie vers les renouvelables

Des entreprises, comme Google, plus de 1000 villes qui se sont déclarées pour 100 % d'énergies renouvelables, des marches et des actions de désobéissance civile dans le monde entier, le mouvement croissant du désinvestissement des énergies fossiles : les signaux viennent du monde entier, montrant clairement que les énergies renouvelables sont souhaitées par les acteurs de la vie réelle, qui savent que ces énergies fonctionnent, sont ren-

tables et profitables. Pour preuve, selon un rapport récent de l'OCDE (août 2014), 80 % des nouvelles capacités de production électrique installées sont d'origine renouvelable.

En France, la transition énergétique attend toujours l'action

On le savait depuis le début, c'est au niveau des états notamment que va se jouer la vitesse de cette transformation. Si la France a su se montrer diplomate, elle est loin d'être exemplaire sur son propre territoire. La loi de transition énergétique a fixé des objectifs clairs pour le développement des énergies renouvelables, mais François Hollande n'a toujours rien mis en place pour les réaliser : pour atteindre 27 % de renouvelables électriques en 2020 et 40 % en 2030, François Hollande doit doubler le rythme annuel de développement de l'éolien et du solaire jusqu'à la fin de son mandat.